



LA CHARTE DE BENEVOLAT PGS ACADEMY FACTORY

Introduction

La présente charte définit les fondamentaux en matière de bénévolat dans le cadre du Green Horse Festival en matière de savoir-être et de savoir-faire. Ceux-ci reposent sur les raisons d'être du festival (voir site du festival et présentation) et les grands principes d'intérêt général au sens associatif du terme (une gestion désintéressée, pas d'activité lucrative, pas de fonctionnement au profit d'un cercle restreint).

La charte est signée par le collectif d'associations réuni sous la dénomination « PGS Academy Factory » et leurs bénévoles.

➤ **Définition du bénévolat**

Le bénévolat est un engagement librement consenti. Le bénévole ne perçoit en échange de son engagement aucune rémunération ni contrepartie en dehors des remboursements de frais approuvés. Même si les missions confiées à chacun peuvent être différentes, tous les bénévoles du Green Horse Festival sont sur le même pied d'égalité dans le respect des missions de chacun et de cette charte.

➤ **PGS ACADEMY FACTORY**

La PGS ACADEMY FACTORY est un collectif qui rassemble librement des associations, et des collectivités, souhaitant :

Soutenir le Green Horse Festival et plus largement l'attractivité du Pays de Bray

Mettre en avant le territoire normand et celui du Pays de Bray en particulier

S'associer à des initiatives de valorisation de talents régionaux au sens large

Participer à l'organisation d'un village musical, des métiers d'Art et d'un village associatif pour des actions de promotion des métiers liés à la musique.

Dans le cadre de la présente charte et selon la mission dévolue aux Associations dans le cadre de ce festival, dans un cadre conventionné avec l'organisateur,

La « PGS ACADEMY FACTORY » assure la participation des bénévoles, définit leurs missions , les modalités de participations et d'animation de ceux-ci :

➤ **Kit d'identification**

Il est remis à chaque bénévole un kit facilitant son identification par des festivaliers sur sa période d'intervention (badge d'accès au site, T-Shirt..). Ces kits sont nominatifs et ne peuvent être cédés-revendus-échangés. Ils sont conditionnés à la signature de la charte par le bénévole. Les Kits permettent aux festivaliers de s'informer et de s'orienter auprès de bénévoles habilités. L'utilisation des kits est strictement limitée à la participation au Festival.

➤ **Hébergement – Restauration**

Un parking est accessible aux bénévoles. Le camping festivalier est proposé gratuitement aux bénévoles uniquement sur réservation. Une restauration gratuite est assurée en fonction des horaires des missions.

➤ **Inscription**

L'inscription se fait sur dossier uniquement avec signature de cette charte. Une participation financière de 16 € € révisable chaque année est demandée aux bénévoles.

Cette participation comprend l'adhésion 2017 à l'association d'intérêt général l'Espace Musical.

Un bénévole doit impérativement être majeur pour s'inscrire.

➤ **Durée de l'engagement**

Le bénévole est libre, il n'y a donc pas de limite haute ou basse à son engagement.

Néanmoins, il doit correspondre avec la mission qui lui est confiée et qu'il a acceptée.

La durée d'engagement et les missions sont spécifiées dans le dossier de candidature.

➤ **Discipline et règles de conduite**

La PGS ACADEMY FACTORY peut être conduite à mettre fin à la mission du bénévole si des manques avérés au respect à la charte, la sécurité et à l'environnement sont constatés.

Assurances

Le bénévole sera couvert par une assurance adéquate pour les risques d'accidents causés ou subis dans le cadre de ses activités liées au festival.

Missions générales des bénévoles

- Orientation des publics, Point information, Objets trouvés, Flyers
- Permanence sur site (Villages, Parking, Espace concert, Espace Vip, Exposition, Orientation Navettes, Espace jeune public)
- Animation des villages
- Vigilance propreté
- Missions occasionnelles

Fait à..... le

Association représentée par :

.....

Le Bénévole (nom et signature) :

.....

